

ANNEXE II

Au

**Décret n°2007-951 du 07 août 2007 abrogeant et remplaçant le décret
n°79-386 du 9 mai 1979 modifié**

Programme des concours direct et professionnel pour l'accès à l'Ecole Nationale d'Administration pénitentiaire

I – Inspecteurs de l'Administration Pénitentiaire

1°) – Concours direct : Master II

- a) – **Sujet d'ordre général** se rapportant aux problèmes politiques, économiques et sociaux depuis le milieu du XVIII^{ème} siècle.
- b) – **Droit pénal ou procédure pénale** :

*** Droit Pénal :**

- Source du droit pénal – Fonction des lois pénales – Application des lois pénales dans le temps et dans l'espace.
- De l'infraction :
 - Les éléments constitutifs
 - La classification
 - L'intérêt de la distinction
 - La tentative punissable
- De la responsabilité pénale :
 - La cause de non-imputabilité
 - Les faits justificatifs
 - La responsabilité pénale des mineurs
- Des peines :
 - Les définitions
 - La classification
 - Les régimes pénitentiaires
- Des modalités complexes de l'infraction et de la peine :
 - La théorie de la complicité
 - Le cumul d'infractions
 - La récidive
 - Le casier judiciaire
- Des causes de suspension et d'extinction des peines
- Des causes d'effacement des condamnations

*** Procédure pénale :**

- L'organisation judiciaire du Sénégal (composition et compétences)
- Le ministère public : les attributions du Procureur Général et du Procureur de la République
- Les enquêtes

- L'Instruction :- Les attributions du Juge d'Instruction- Les attributions de l'Officier de Police Judiciaire

c) – Droit public :

*** Droit constitutionnel :**

- Les principes généraux
- La constitution de la République du Sénégal

*** Droit administratif :**

- Les principes généraux – Sources du droit administratif :
 - La loi, le règlement
 - La jurisprudence
 - Le pouvoir réglementaire
 - La centralisation
 - La décentralisation
 - La théorie de la personnalité morale
- La hiérarchie et tutelle administrative
- L'organisation du pouvoir central :
 - La Présidence de la République
 - La Primature
 - Les Ministères
 - La répartition des services de l'Etat
- L'organisation du Ministère de la Justice
- L'organisation de la Direction de l'Administration Pénitentiaire
- L'organisation de l'Administration Territoriale
- La Police Administrative
- La Responsabilité Administrative : Fautes de service et fautes personnelles.

2°) Concours professionnel Inspecteurs:

- 4ans de services effectifs dans le grade de contrôleur de l'AP
- Même programme que le concours direct.
- Science pénitentiaire
- Criminologie.

II – Contrôleurs de l'Administration pénitentiaire

1°) Concours direct :

Programme du Baccalauréat (B.A.C)

- a) – Rédaction sur un sujet d'ordre général pouvant se rapporter aux problèmes politiques, économiques et sociaux depuis le début du XIX^{ème} siècle particulièrement en ce qui concerne l'Afrique.
- b) – Rédaction en trente (30) lignes environ d'un résumé tiré de plusieurs documents ou d'un texte de quatre (4) à cinq (5) pages.
- c) – Droit pénal et procédure pénale :
 - Fondements du droit pénal
 - Eléments constitutifs de l'infraction
 - La tentative
 - La responsabilité pénale
 - Les faits justificatifs

- Les excuses et les circonstances atténuantes
- Les circonstances aggravantes
- La récidive
- La complicité
- Le concours d'infractions
- Les différentes juridictions et leurs compétences.

2°) Concours professionnel contrôleurs :

- a) 4ans de services effectifs dans le grade d'AA
- b) – Rédaction sur un sujet d'ordre général
- c) – Note ou rapport sur des questions ayant trait à l'Administration Pénitentiaire
- d) – Droit pénal et procédure pénale : Même programme que le concours direct
- e) – Composition sur un sujet de Criminologie

III – Agents Administratifs

1°) Concours direct :

Programme du Brevet de Fin d'Etudes Moyennes (B.F.E.M)

- a) – Rédaction sur un sujet d'ordre général pouvant être le commentaire d'une citation
- b) – Dictée et questions
- c) – Epreuves de mathématiques
- d) – Rédaction d'un résumé de trente (30) à quarante (40) lignes à partir d'un texte de cent cinquante (150) à deux cent (200) lignes.

2°) Concours professionnel :

- a) - 4ans de services effectifs dans le grade de SP
- b) – Rédaction sur un sujet d'ordre générale pouvant être le commentaire d'une citation
- c) – Note ou rapport ayant trait à l'Administration Pénitentiaire
- d) – Note d'une trentaine de lignes sur le droit pénal :
 - Les éléments constitutifs de l'infraction
 - La tentative
 - La complicité
 - La récidive
 - Les circonstances aggravantes
 - Les circonstances atténuantes
 - Les faits justificatifs
 - L'évasion.
- e) – Composition sur un sujet de Criminologie

IV – Surveillants de prison

- a) Service militaire obligatoire pour les hommes
- b) Programme du Certificat de Fin d'Etudes Elémentaires (C.F.E.E)
- c) – Rédaction sur un sujet d'ordre général pouvant être le commentaire d'une citation
- d) – Dictée et questions
- e) – Epreuves de mathématiques. /-